RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

ZONE DE DISTRIBUTION : LE LOUROUX BECONNAIS

Conclusion sanitaire

2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LES CHAPONNEAUX F1, LES CHAPONNEAUX F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est produite par l'usine du Louroux-Béconnais, où elle fait l'objet d'un traitement complet avec affinage.

Votre réseau alimente de façon permanente 3176 personnes sur 1 commune (VAL D'ERDRE-AUXENCE). Le responsable des installations est : « SYNDICAT D'EAU DE L'ANJOU ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYNDICAT D'EAU DE L'ANJOU » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

ADOUCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **28/04/2026**

UDI **049000116**

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L, cette valeur est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes).

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **23,7 mg/L**
Valeur maxi : **25 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **425**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

SOMME DE 20 PFAS

A — Bonne qualité

Les composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés ou aussi nommés PFAS, sont des composés d'origine anthropique persistant dans l'environnement. La concentration maximale réglementaire dans l'eau est de 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,0023 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,0046 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium de l'eau en degré français (°f). Une eau dure (calcaire) est sans risque pour la santé mais est entartrante. Une eau trop douce (sans calcaire) dissout les métaux des canalisations. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **15,6 °f**
Valeur maxi : **15,9 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Direction de la Santé Publique et Environnementale - pôle eau destinée à la consommation humaine - 17 Bd Gaston Doumergue - 44262 NANTES
https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr 02 49 10 47 90 ars-pdl-se-edch@ars.sante.fr